

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 22 août 2017 à 19H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 22 août 2017

14. Ouverture de la séance
15. Adoption de l'ordre du jour
16. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017
17. Directive de paiement #2 travaux du Petit Shenley
18. Travaux supplémentaires Petit Shenley (12 000 \$)
19. Paiement pour l'achat de terrain de la Fabrique
20. Demande de support financier à DOMTAR pour le rang 4
21. Utilisation d'un consultant pour unité d'urgence
22. Mandat au notaire Mario Mathieu pour quittance Maison rouge
23. Travaux de réfection dans la rue industrielle
24. Projet d'entente entre l'Expo agricole de Beauce et la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley
25. Mandat à la firme d'Arpentage Francis Carrier pour préparation
d'un contrat notarié
26. Règlement d'emprunt 152-2016 – application de la taxe estimée
27. Demande du service de garde de l'école pour l'aréna
28. Comité d'intégration des arts pour le Centre multifonctionnel
29. Demande de paiement de l'architecte – projet Centre
multifonctionnel
30. Achat pompe pour le puits du rang 10
31. Période de questions
32. Ajournement de la séance

14- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

15- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-08-283 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

16- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2017-08-284 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017.

17- DIRECTIVE DE PAIEMENT #2 TRAVAUX DU PETIT SHENLEY

2017-08-285 **Considérant** les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis inc. pour la préparation et le pavage du Petit Shenley ;

Considérant que la firme Construction Abénakis Inc. demande le deuxième paiement pour les travaux réalisés ;

Considérant que la firme WSP, responsable de la surveillance, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 461 313,30 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 461 313,30 \$ pour défrayer les coûts de la directive de paiement recommandé par la firme WSP concernant les travaux de réfection du Petit-Shenley.

18- TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES PETIT SHENLEY

2017-08-286 **Considérant** les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis Inc. pour la préparation et le pavage du Petit Shenley ;

Considérant que les travaux sont à toute fin terminés, mais que certains travaux sont à réaliser pour terminer le projet ;

Considérant que le coût, présenté par la firme Construction Abénakis, pour ces travaux, est 10 967 \$ plus taxe ;

Considérant que la firme WSP, responsable de la de surveillance, recommande de faire réaliser les travaux présenter par la firme Construction Abénakis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la firme Constrction Abénakis réalise les travaux recommandés pour un montant de 10 967 \$ plus taxes.

19- PAIEMENT POUR L'ACHAT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE

2017-08-287

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a acheté un terrain (lot 6 031 506) à la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Amériques ;

Considérant que les parties se sont entendues sur un prix d'achat de 1 328,86 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un paiement de 1 328,86 \$ à la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Amériques pour conclure l'achat du terrain LOT 6 031 506.

20- DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER À DOMTAR POUR LE RANG 4

2017-08-288

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a des travaux à faire dans le rang 4 ;

Considérant que des travaux de réfection sont nécessaires dans ledit rang au cours de l'année 2018 ;

Considérant que la municipalité prévoit investir 20 000 \$ pour les travaux ;

Considérant que le transport lourd de la compagnie Domtar contribue à la détérioration du chemin ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil demande à la compagnie Domtar de contribuer financièrement aux travaux de réfection du Quatrième rang Sud.

21- Utilisation d'un consultant pour l'unité d'urgence

Reporté

22- MANDAT AU NOTAIRE MARIO MATHIEU POUR QUITTANCE MAISON ROUGE

2017-08-289

Considérant qu'une quittance doit être faite pour la maison rouge ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le notaire Mario Mathieu pour effectuer la quittance pour la Maison Rouge.

23- TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LA RUE INDUSTRIELLE

2017-08-290 **Considérant** qu'un budget de 25 000 \$ a été alloué au projet de réfection de la rue Industrielle ;

Considérant que le budget de base n'est pas assez élevé pour la réalisation des travaux ;

Considérant qu'il reste d'autres budgets d'investissement qui ne seront pas utilisés ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 20 000 \$ du budget du ponceau du rang 9 au budget pour la rue industrielle.

24- PROJET D'ENTENTE ENTRE L'EXPO AGRICOLE DE BEAUCE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

2017-08-291 **Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce et la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désirent s'entendre sur les terrains appartenant aux deux parties à l'arrière de l'aréna (site de l'exposition) ;

Considérant que des négociations ont eu lieu entre les deux parties ;

Considérant qu'après les rencontres de discussion le comité de l'Exposition agricole de Beauce a déposé un projet d'entente à la Municipalité ;

Considérant que le conseil a analysé la dernière offre et que celle-ci satisfait le conseil et l'Exposition agricole de Beauce ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'entente déposée par le comité de l'Exposition agricole de Beauce et que soi appliquer le contenu de l'entente ;

Que l'entente soit notariée.

25- MANDAT À LA FIRME D'ARPENTAGE FRANCIS CARRIER POUR PRÉPARATION D'UN CONTRAT NOTARIÉ

2017-08-292 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire faire notarié l'entente survenue entre elle et l'Exposition agricole de Beauce ;

Considérant qu'il y a une préparation à faire avec les terrains mentionnés dans l'entente ;

Considérant que la Municipalité doit faire affaire avec un arpenteur-géomètre pour faire notarié l'entente ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme Francis Carrier arpenteur géomètre pour la réalisation des travaux à faire.

26- RÈGLEMENT D'EMPRUNT 152-2016 – APPLICATION DE LA TAXE ESTIMÉE

Reporté

27 - DEMANDE DU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE POUR L'ARÉNA

2017-08-293

Considérant que des travaux de rénovation se font actuellement à l'École Sainte-Thérèse de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que les travaux empêchent le service de garde de l'école d'accommoder sa clientèle ;

Considérant que le service de garde a besoin d'un autre local pour octroyer son service ;

Considérant que l'aréna n'est pas utilisé dans l'immédiat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le prêt de l'aréna au Service de garde de l'École Sainte-Thérèse pour les jours de la semaine du 21 au 25 août 2017.

28- COMITÉ D'INTÉGRATION DES ARTS POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-08-294

Considérant que le nouveau Centre multifonctionnel est soumis à la politique d'intégration des arts à l'architecture du Ministère de la Culture et des Communications ;

Considérant qu'un comité doit être mis en place pour le processus de sélection d'un artiste et du choix de l'œuvre qui doit être intégrée au centre multifonctionnel ;

Considérant que la Municipalité peut déléguer un représentant et un observateur sur le comité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil nomme madame Monique Boucher comme représentante de la Municipalité sur le comité d'intégration des arts pour le Centre multifonctionnel ;

Que le conseil nomme monsieur Alain Carrier comme observateur sur le comité d'intégration des arts pour le Centre multifonctionnel.

29- DEMANDE DE PAIEMENT DE L'ARCHITECTE – PROJET CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-08-295 **Considérant** que la firme Les architectes Audette Roy et Isabelle Jacques exécute présentement un mandat avec la Municipalité pour effectuer les plans et devis en architecture pour le projet du centre multifonctionnel ;

Considérant que la firme Les architectes Audette Roy et Isabelle Jacques a fait la demande d'un premier paiement de 13 636,04 \$ pour le travail effectué à présent ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 13 363,04 \$ à la firme Les architectes Audette Roy et Isabelle Jacques.

30- ACHAT POMPE POUR LE PUIITS DU RANG 10

2017-08-296 **Considérant** que la pompe du puits du rang 10 doit être changée ;

Considérant que le responsable de l'eau potable et inspecteur municipal recommande le changement de la pompe ;

Considérant que la firme Pompe MC a déposé une soumission pour l'achat et le changement de la pompe pour un montant de 15 786,20 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat et l'installation de la pompe à la firme Pompe MC pour un montant de 15 786,20 \$;

Que la municipalité utilise la TECQ pour financer l'achat et l'installation.

31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

32- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-08-297 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 29 août 2017.

Il est 22h05

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.